



3^e Biennale de la sociologie de l'urbain et des territoires

« Ville et capitalisme » Appel à communications

Informations générales

Les 17, 18 et 19 octobre 2018, le RT9 de l'Association française de sociologie organisera à Marseille, sa 3^e Biennale de la sociologie urbaine et des territoires, qui fait suite aux deux premières éditions organisées à Lille en décembre 2014 et à Toulouse en septembre 2016.

Ces journées d'études ont vocation à rassembler l'ensemble des sociologues français-e-s, et plus largement les chercheurs en sciences sociales (politistes, anthropologues, économistes, géographes, historiens, démographes, etc.), qui travaillent sur les questions urbaines et territoriales. Cette manifestation se veut un moment privilégié d'échanges et d'analyses autour d'une grande thématique de recherche.

Cette année, la Biennale se tiendra à l'EHESS à Marseille (Pôle de la Vieille Charité – 2, rue de la Charité, 13001) et est organisée avec le soutien de l'INED, du LISST, du CESAER (INRA-Agrosup), de l'IRISSO (Université Paris-Dauphine-PSL), du LAMES, du CRESPPA-CSU, du CeRIES (Université de Lille), du Centre Norbert Elias et du PRINTEMPS-UVSQ.

La première journée (mercredi 17/10) est consacrée à l'**atelier doctoral du RT9**. Rendez-vous annuel depuis une dizaine d'années, cet atelier autogéré est organisé par un comité ad hoc de doctorant-e-s du RT9, avec l'appui d'un comité scientifique d'enseignant-e-s-chercheur-e-s confirmés pour évaluer et sélectionner les propositions de communication. Un appel à communications spécifique sera diffusé prochainement.

Les deuxième et troisième journées (jeudi 18/10 et vendredi 19/10) constituent le cœur de la Biennale. Elles comportent des séances plénières, dont le programme sera diffusé prochainement, et des ateliers thématiques consacrés aux différents aspects du lien entre ville et capitalisme. L'appel à communication diffusé ci-après vise à construire des ateliers thématiques. Enfin, une projection-débat du documentaire *Bricks*, réalisé par Quentin Ravelli, se tiendra dans la soirée du jeudi 18 octobre.

Frais d'inscription (déjeuners inclus)

Etudiant-e-s en master, doctorant-e-s et chercheur-e-s sans financement	Gratuit
Doctorant-e-s allocataires, post-doctorant-e-s et chercheur-e-s sur contrat	30€
Enseignant-e-s-chercheur-e-s et chercheur-e-s titulaires (MCF, PU, CR, DR, etc.)	95€

Les frais d'inscription peuvent être réglés :

- soit par chèque à l'ordre du **RT9**, à adresser au RT9, 1 place de la Concorde, 31000 Toulouse ;
- soit par virement bancaire sur le compte du RT9 (le RIB/IBAN sera disponible sur la page du RT9 :

<http://www.afs-socio.fr/RT9>).

Pour des raisons pratiques, l'inscription doit être effectuée **avant le 1^{er} octobre**.



Ville et capitalisme

Cinquante ans après la publication de l'ouvrage *Le droit à la ville*, d'Henri Lefebvre, la troisième Biennale de la sociologie de l'urbain et des territoires propose d'interroger les interactions entre les dynamiques du capitalisme et les dynamiques urbaines, et plus largement les logiques économiques et marchandes de la production et de la transformation des territoires, ainsi que leur articulation avec les politiques et les mouvements sociaux.

Les liens entre ville et capitalisme constituent une interrogation fondatrice des recherches portant sur le fait urbain, comme l'illustrent l'ancienneté et le nombre des travaux en histoire et en sociologie ayant analysé les dynamiques croisées des révolutions industrielles, de l'urbanisation et de la marchandisation du sol et de l'immobilier depuis le début du XIX^e siècle. La ville y apparaît à la fois comme un lieu essentiel de production de capitalisme et un monde social transformé par l'essor et les mutations du capitalisme. Un temps délaissée en raison du déclin du paradigme marxiste dans la sociologie française, de la spécialisation des objets de recherche et du rétrécissement des échelles d'observation, cette question a récemment retrouvé son actualité sous l'effet de plusieurs facteurs.

Premièrement, les transformations contemporaines du capitalisme lui-même, marquées par le tournant postindustriel et les processus de mondialisation, de financiarisation et de déréglementation ont des conséquences territoriales fortes. Un des effets les plus frappants de ces processus se manifeste par les restructurations économiques et sociales profondes des villes et des territoires industriels, soulignant l'opposition entre des espaces « gagnants » de la mondialisation (villes globales, villes à forte spécialisation technologique, nouvelles villes-ateliers) et des territoires « perdants », confrontés au déclin économique et démographique.

Deuxièmement, si l'accélération de la circulation des hommes et des marchandises s'est traduite par l'intensification de la concurrence interurbaine, cette dernière s'est vue renforcée sous l'effet de la production de discours, de dispositifs et de représentations qui mettent en scène la concurrence entre les villes, classent et hiérarchisent les territoires. Depuis une trentaine d'années, la compétitivité et l'attractivité urbaines sont ainsi devenues des thèmes centraux pour les décideurs publics et privés. Aujourd'hui, les performances des villes sont, par exemple, systématiquement mesurées et comparées par les organismes internationaux, l'Europe, les Etats et leurs agences, les cabinets de conseil, la presse nationale ou spécialisée. Ces pratiques diffuses participent de la « mise en concurrence » des villes dans le cadre de politiques plus libérales et d'un capitalisme à la fois plus global et plus urbain. La multiplication des travaux depuis les années 1990 sur la gouvernance des villes et la montée de l'entrepreneuriat urbain témoignent en même temps de ce recours croissant des collectivités aux acteurs privés pour assurer le développement de leur territoire et la gestion des services urbains (distribution d'eau, ramassage des ordures ménagères, contrôle du stationnement, etc.).

Troisièmement, l'analyse des relations entre ville et capitalisme renvoie à la question de la recomposition des inégalités socio-spatiales. Du point de vue des populations, les inégalités socio-spatiales peuvent s'exprimer en termes de revenus, de patrimoine, de trajectoires socioprofessionnelles, mais aussi en termes d'accès à la ville, aux transports, aux marchés locaux du travail, aux équipements ou encore à la qualité environnementale. La crise des *subprimes*, survenue aux Etats-Unis à partir de 2007, a par ailleurs relancé la réflexion sur les risques économiques et socio-spatiaux liés à la financiarisation de l'immobilier dans un contexte marqué à la fois par le développement de pratiques de titrisation et de spéculation peu régulées.

Enfin, l'intérêt renouvelé des sociologues pour la question des liens entre ville et capitalisme se nourrit de plusieurs évolutions récentes du champ des sciences sociales. En France, la traduction et la diffusion des travaux de géographie « radicale » ont ainsi suscité d'importants débats. Dépassant l'étude de l'inscription spatiale des processus économiques, ils affirment la centralité des dynamiques urbaines dans les transformations du capitalisme. La ville constitue dans ce cadre théorique un instrument privilégié

d'accumulation du capital et de production de valeur (ce que David Harvey nomme « l'urbanisation du capital »), qui invite à penser les « racines urbaines des crises capitalistes » et réactualise la question du « droit à la ville ». D'autres travaux, critiques ou non, s'intéressent aux facteurs de croissance économique des plus grandes métropoles, que ce soit sous l'angle de la concentration du pouvoir de commandement de l'économie globalisée (Sassen), de la spécialisation dans les secteurs de haute technologie (Scott et Storper) ou de la construction de systèmes de gouvernance efficaces (Kantor et Savitch, Le Galès). Enfin, des recherches récentes mettent l'accent sur la nécessité de ne pas se cantonner aux seules villes qui réussissent et aux seuls facteurs de cette réussite, pour au contraire promouvoir l'étude de la « ville ordinaire » (Robinson).

L'analyse des relations entre ville et capitalisme, à la croisée de plusieurs disciplines, présente ainsi plusieurs intérêts pour la sociologie. Tout d'abord, le concept de capitalisme est solidaire d'un ensemble de notions (« capital », « marché », « concurrence », « valeur », etc.), de flux (d'argent, de marchandises, d'individus) et d'institutions (décideurs politiques, gestionnaires et promoteurs de la ville), dont l'observation empirique soulève des questions théoriques et méthodologiques fondamentales : conflits de définition ; choix de l'échelle et des méthodes d'enquête ; accès aux sources. Les propositions de communication pourront ainsi réfléchir, à l'occasion de la présentation des matériaux sur lesquels elles s'appuient, sur les manières d'enquêter sur le capitalisme, ses acteurs et ses espaces. Ensuite, en raison de son encastré institutionnel, le capitalisme ne constitue pas un système intangible et uniforme, mais présente de nombreuses variations historiques, nationales ou régionales. La notion – au pluriel – de « capitalismes urbains » peut alors offrir un terrain propice aux recherches fondées sur des comparaisons historiques, territoriales, intra- ou trans-nationales, à même de souligner la diversité des relations entre logiques politiques, logiques marchandes et dynamiques territoriales : entre les modèles keynésiano-fordiste et néo-libéral du capitalisme, entre les économies avancées et les pays des Suds, entre différentes aires urbaines au sein d'un même État, etc. La dimension proprement urbaine du capitalisme doit également être interrogée, pour prendre en compte la manière dont ces dynamiques se déclinent selon les types de territoire (urbain, périurbain, rural) et plus largement participent à la différenciation et au marquage des frontières entre ces espaces. Enfin, la thématique retenue permettra d'engager un dialogue interdisciplinaire entre la sociologie et les autres manières d'étudier la ville et l'espace en sciences sociales, mais également entre la sociologie urbaine et d'autres sous-champs de la sociologie, comme la sociologie économique, la sociologie de l'action publique, la sociologie du droit ou encore la sociologie des mouvements sociaux, dont les travaux contribuent depuis une dizaine d'années à renouveler et à enrichir la compréhension des liens entre ville et capitalisme.

Quatre axes de réflexion, qui serviront à la construction des ateliers thématiques, guident cette troisième édition de la Biennale. Des propositions de communication hors axes sont cependant également possibles.

Axe 1. Nouvelles compétitions territoriales

Un premier axe d'interrogation concerne la localisation des capitaux et les dynamiques qui président aux choix de localisation. En lien avec l'évolution des modes de régulation publique du capitalisme, et dans un contexte général de décentralisation et de recomposition du rôle de l'Etat, les pôles urbains et les collectivités locales apparaissent de plus en plus engagés dans une compétition pour la captation de financements (publics et privés) et de revenus (de nouveaux habitants et de touristes), ainsi que pour l'attraction d'entreprises et de capital humain. Cette évolution que tente de saisir le concept de « ville néo-libérale » ne se limite pas aux mégapoles de dimension internationale ou aux métropoles de dimension nationale, mais concerne également des villes moyennes à rayonnement régional, voire des petites villes. Un des objectifs de cette Biennale est ainsi de réunir des travaux consacrés aux formes contemporaines de cette compétition interurbaine, en discutant les apports et les limites de la notion de ville néo-libérale (sa

chronologie, son degré de rupture avec les formes antérieures d'organisation urbaine, ses formes localement différenciées, etc.), en interrogeant le rôle des politiques publiques nationales ou locales (stratégies de métropolisation, politiques d'attractivité et de compétitivité, patrimonialisation des quartiers centraux, mesures de rééquilibrage territorial, etc.), et en analysant le rôle de la circulation des outils du marketing urbain (*benchmarking*, création de marques, labellisation, etc.) dans cette reconfiguration. Ces politiques ont-elles des effets sur les décisions d'implantation des entreprises, sur les choix de localisation des ménages, sur les flux de visiteurs uniques ou réguliers ? Se font-elles au détriment de la satisfaction des besoins des populations et des acteurs économiques déjà présents dans ces territoires ? Une attention particulière pourra être portée aux politiques de grands équipements (liées par exemple à l'accueil de grands événements sportifs et culturels internationaux) portées par les villes et les Etats, et à la manière dont elles contribuent tant à repenser l'aménagement urbain qu'à mettre en concurrence des territoires et des populations.

Axe 2. Marchandisation, financement et production de l'espace

La notion de capitalisme est étroitement liée à celle de marché, dont les règles du jeu (variables) sont façonnées par les pouvoirs publics et dont le fonctionnement dépend d'acteurs économiques (très grandes entreprises, investisseurs, intermédiaires, etc.) qui disposent d'un « pouvoir de marché », qu'il s'agisse des marchés fonciers et immobiliers, des marchés de la consommation, des marchés de l'emploi et des marchés interentreprises ou, plus en amont, des marchés financiers.

Cet axe vise en particulier à mettre en lumière les apports d'une approche des dynamiques urbaines fondée sur l'étude des marchés du sol, de l'immobilier et du logement. Il s'agira notamment de s'interroger sur l'internationalisation croissante des acteurs (compagnies d'assurance et fonds d'investissement immobiliers, entreprises de réseau, promoteurs, constructeurs, bailleurs, etc.), des canaux de financement, des modèles de développement urbain et des formes architecturales. Peut-on distinguer des villes en fonction du degré de privatisation du foncier, du bâti, etc. ? Plus largement, la marchandisation des espaces urbains, dont la conception obéit de plus en plus à l'impératif de « création de valeur » et de rentabilisation des actifs immobiliers, modifie-t-elle la manière de produire la ville ? Les terrains mobilisables sont très variés. A titre d'exemples, il peut s'agir du financement et de la conception de projets urbains et d'infrastructures (notamment dans le cadre de partenariats entre le public et le privé), de la vente du patrimoine immobilier de l'Etat, des collectivités territoriales et des bailleurs sociaux aux investisseurs, aux promoteurs ou aux ménages, des politiques de soutien à l'accession à la propriété, du développement de l'économie de plateforme qui modifie le fonctionnement des marchés urbains (l'immobilier dans le cas d'Airbnb ; le marché des services et du travail dans le cas d'Uber, etc.). L'accent pourra enfin être mis sur les conflits entre acteurs privés ou institutionnels et communautés locales que suscitent la reconversion et l'usage marchands des sols et du bâti dans les villes et territoires en croissance comme en décroissance.

Axe 3. Régulation et action publiques

L'étude des dynamiques urbaines du capitalisme implique de s'intéresser aux modes de régulation de ce dernier, qu'elle émane d'acteurs publics ou privés. Cet axe de réflexion porte ainsi sur l'encastrement institutionnel du capitalisme dans l'espace urbain et son imbrication à d'autres échelles territoriales. Il entend se déployer dans au moins trois directions. D'abord, se pose la question des dispositifs juridiques par lesquels les États et les organisations internationales (dont l'Union Européenne) permettent l'institution, la reproduction et la régulation des marchés urbains (droits de propriété, droit des contrats, tribunaux, etc.). Ensuite, dans le prolongement de la littérature consacrée à la gouvernance urbaine, les communications peuvent interroger la manière dont les pouvoirs locaux s'approprient, favorisent ou résistent aux logiques marchandes, au nom de la cohésion de leur territoire, afin par exemple de limiter la croissance des inégalités socio-spatiales en leur sein. Loin d'opposer public et privé, cet axe propose ainsi de réfléchir à l'articulation entre les logiques économiques privées et les politiques publiques de la ville et de

l'habitat, à la formation de coalitions d'acteurs privés et publics qui peuvent présider à la fabrique des politiques urbaines dans un contexte de restriction budgétaire (à l'image des PPP), ou à la manière dont les programmes et les instruments de l'action publique (planification, rénovation, zonage, permis de construire, fiscalité, etc.) favorisent ou contraignent l'accumulation du capital foncier ou immobilier dans tel territoire. Enfin, la manière dont les acteurs (institutions, entreprises, propriétaires, locataires, collectifs militants) se saisissent du droit pour régler les conflits relatifs à l'appropriation marchande de l'espace et du bâti constitue également un champ pour l'analyse. Les propositions de communication portant sur des contentieux judiciaires liés à l'aménagement ou au logement seront ici les bienvenues.

Axe 4. Les effets socio-spatiaux du capitalisme

Un dernier axe de questionnement vise à interroger les effets socio-spatiaux des liens entre ville et capitalisme, avec en toile de fond la notion de « développement inégal ». Si les villes sont des acteurs majeurs du développement économique, celui-ci ne se répartit pas également entre les villes et entre les espaces urbains et ne se limite pas à ceux-ci. Cette thématique peut être appréhendée à travers la question de l'influence des marchés sur le développement des villes et des territoires en fonction des dynamiques du capitalisme, de ses stades et de ses formes (type de concurrence, niveau de dérèglementation, état de la protection sociale, etc.). Les effets sur les transformations du peuplement, le remplacement de groupes sociaux par d'autres, ou encore l'accroissement des inégalités entre les territoires et entre les populations sont également susceptibles d'être étudiés. L'hypothèse sous-jacente est que le capitalisme et la marchandisation ne produisent pas les mêmes conséquences partout. La prise en considération des spécificités des contextes nationaux et locaux apparaît donc particulièrement éclairante pour saisir ces effets, qui peuvent être très différenciés selon les pays, mais aussi selon les types de territoires et selon les villes, voire selon les quartiers d'une même ville.

Pourront ainsi être proposés des travaux portant sur les effets des investissements publics et privés (au nom de la compétitivité et de l'attractivité) sur l'emploi local (les faits confirment-ils la théorie du « ruissellement » ?) ou sur la valorisation et la dévalorisation relative des territoires, sur la gentrification des quartiers centraux et péri-centraux (quelle validité de l'hypothèse du « *rent gap* » ?) et sur les processus de ségrégation urbaine et d'« invisibilisation » de populations peu qualifiées au service des particuliers et des entreprises capitalistiques. Seront aussi analysées les formes de résistance, de mobilisation ou de lutte que peuvent susciter les dynamiques d'appropriation et de privatisation de la ville par certains acteurs économiques. Enfin, les analyses consacrées aux conséquences urbaines et territoriales des crises économiques et immobilières (destruction de capital et d'emplois, faillites de villes, expropriations et expulsions de ménages, dépeuplement, etc.) auront toute leur place dans cet axe.

Comment proposer une communication ?

Les propositions de communication (4000 signes espaces compris maximum, hors bibliographie) doivent être transmises **au format PDF** à l'adresse suivante – RT9afs@gmail.com – **le 31 mars 2018 au plus tard**. Elles devront impérativement répondre aux normes suivantes pour faciliter l'opération d'anonymisation :

Page 1 :

- Nom, prénom
- Institution de rattachement
- Adresse mail de contact

Page 2 :

- Axe(s) souhaité(s)
- Titre de la communication
- Résumé de la communication (cadre théorique et matériaux empiriques à préciser)

Merci d'avance de bien vouloir indiquer comme **objet du message et nom du fichier PDF** : « **RT92018-NOM(S)** »

Les résultats seront transmis par mail aux auteur-e-s le **15 mai**.

Le bureau du RT9 :

Vincent Baggioni (Université Aix-Marseille/LAMES)
François Cusin (Université Paris-Dauphine-PSL/IRISSO)
Eleonora Elguezabal (INRA-CESAER)
Camille François (Université Paris 8/CRESPPA)
Rémi Habouzit (Université de Versailles St-Quentin/ Printemps, Université Aix-Marseille/LEST)
Anne Lambert (INED/CMH)
Lydie Launay (Institut national universitaire Champollion/LISST)
Clément Rivière (Université de Lille/CeRIES)